

les

N° 48
MAI 2014

carnets DE QUIMPER

Magazine d'information de la Ville
de Quimper • Supplément au Mag

Ludovic Jolivet maire de Quimper

SPÉCIAL ÉLECTIONS ▶ p.II
**Quimper en
quelques mots**



SPÉCIAL ÉLECTIONS ▶ p.III
**Les compétences
de la Ville**



SPÉCIAL ÉLECTIONS ▶ p.V
**Les 49 élus
du conseil municipal**



www.quimper.fr



• **Facebook :**
[www.facebook.com/
VilledeQuimper](http://www.facebook.com/VilledeQuimper)

• **Twitter :**
[www.twitter.com/
villedequimper](http://www.twitter.com/villedequimper)



Quimper en quelques mots...

Capitale de la Cornouaille et préfecture du Finistère, Quimper compte 63 550 habitants (chiffre Insee - 2010), ce qui en fait la troisième ville de Bretagne et la deuxième du Finistère en termes de population. Jusqu'en 1960, elle s'étendait sur 192 hectares, puis la fusion avec Kerfeunteun, Ergué-Armel et Penhars a fait passer la superficie du « Grand Quimper » à sa dimension actuelle de 8445 ha. La commune exerce un rôle central dans le pôle urbain que constitue Quimper Communauté (Ergué-Gabéric, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quimper).

Les recherches archéologiques ont révélé que Quimper et ses environs ont été constamment habités. Des poteries néolithiques ou les restes d'un dolmen témoignent d'une occupation aux 6^e et 3^e millénaires avant J.-C. Quimper, ville d'art et d'histoire, offre à ses habitants et à ses visiteurs des trésors architecturaux comme les fortifications, la cathédrale Saint-Corentin, le palais des évêques ou les maisons à pans de bois. Au-delà du patrimoine, la culture au sens large y constitue un indéniable atout : de grands événements (le Cornouaille, Circonova, les Hivernautes...), du théâtre (Scène nationale, Très Tôt Théâtre...), du cirque (Balles à fond), de la musique (le Conservatoire de musiques et d'art dramatique, Hip-hop New School, les Aprèm'Jazz...), des musées (beaux-arts, le Quartier, le musée départemental breton, Art4context...) ou la culture bretonne font vibrer la ville. De nombreux parcs et jardins dont le jardin méditerranéen de la Retraite, le jardin romantique du théâtre ou le jardin médiéval du Prieuré, complètent le panorama.

Quimper est également une ville sportive. Plus de 110 associations y sont actives, dans 72 disciplines et regroupant 17 639 adhérents. Sans oublier les 8 circuits de randonnées pédestres (de 3 à 11,5 km), les parcours de course d'orientation, de VTT, le parc de sports et loisirs de Creac'h Gwen, etc.

Ce cadre de vie agréable attire de nombreuses entreprises très diverses qui dynamisent l'économie du territoire. Citons par exemple Carso, Cummins, Interface Concept, KPMG, Saupiquet, Verlingue, Yslab, etc.

À 15 km des côtes atlantiques, Quimper est une ville résolument ouverte. Située à 570 km de Paris, à 215 km de Rennes, elle est accessible par la route, par le rail (6 allers-retours quotidiens Quimper-Paris et des trains directs pour Lyon et Bordeaux), par les airs (4 vols quotidiens Quimper-Paris, des lignes vers dix capitales européennes).

Ouverte à l'international, Quimper est jumelée avec Remcheid (Allemagne), Ourense (Espagne), Limerick (Irlande), Lavrio (Grèce), Foggia (Italie) et Yantai (Chine). ■

Les compétences de la Ville, ou comment gérer notre quotidien

La commune de Quimper, comme les 36 766 autres communes françaises, constitue le premier niveau d'administration publique et le premier échelon de proximité. Organe délibérant de la commune, le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. À Quimper, il compte 49 sièges. Les séances sont publiques. Les questions inscrites à l'ordre du jour sont fixées par le maire. Les conseillers, qui viennent d'être élus pour un mandat de 6 ans, sont appelés à voter sur chaque dossier. La décision finale, ou délibération du conseil municipal, est adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés.

La commune dispose d'une clause dite « de compétence générale » lui permettant de prendre en charge toute affaire d'intérêt local.

Le conseil municipal délibère ainsi sur la gestion du patrimoine et des services publics communaux, l'urbanisme, la voirie, la lutte contre les inondations, l'enseignement et la jeunesse, l'enfance, la politique culturelle, sportive, l'action sociale, la prévention de la délinquance...

Chaque commune définit ses compétences. À Quimper, quelles sont-elles ?

L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION



La Ville prend en charge les actions en direction des enfants âgés de moins de 12 ans.

Ce qui comprend, notamment, de :

- > gérer les modes de garde des tout-petits (crèches, haltes-garderies, lieux d'accueil parents-enfants, structures associées),
- > organiser les accueils de loisirs sans hébergement (en périscolaire, les mercredis et pendant les vacances), animer la pause méridienne dans les écoles publiques,
- > gérer la production et la livraison des repas destinés aux écoles, accueils de loisirs et personnes âgées, dans le cadre du Symoresco.



LE SPORT



Il s'agit de coordonner la politique sportive municipale et les actions permettant au plus grand nombre d'accéder à une pratique sportive. Cela consiste à aménager l'espace naturel présent près du centre-ville, à exploiter les équipements, à soutenir le mouvement sportif (subventions, mobiliers, etc.), à mettre en place des animations notamment en direction des jeunes (l'école municipale des sports, Atout Sport, Sport dans les quartiers, Sport à l'école), etc.



L'ACTION CULTURELLE ET SOCIOCULTURELLE

Cela consiste notamment à sensibiliser aux différentes pratiques artistiques, à valoriser le patrimoine, à soutenir la création contemporaine, à coordonner les projets associatifs, à organiser des événements...

Plusieurs équipements culturels sont rattachés à la Ville : le Conservatoire de musiques et d'art dramatique, le réseau de lecture publique, le Musée des beaux-arts mais aussi le service de l'animation du patrimoine ou le service des archives. De nouveaux projets structurants sont en cours de création : le pôle culturel Max Jacob, l'école de cirque et le Local musik, entre autres.

Par ailleurs, Quimper compte plus de 80 associations culturelles et socioculturelles dont certaines ont signé des conventions d'objectifs avec la Ville (la Scène nationale, le Quartier, Gros Plan, Très Tôt Théâtre, les Polarités, Balles à Fond, Ti ar Vro, le Cornouaille...).

LA SOLIDARITÉ

La Ville met en œuvre des politiques sociales, de santé publique et d'insertion. Elle coordonne les actions du Centre communal d'action sociale (CCAS), s'engage auprès des personnes âgées (hébergement, maintien à domicile...), anime un plan local de santé publique, etc.



L'ÉTAT-CIVIL

La Ville met à la disposition des habitants un service de l'état-civil qui permet la délivrance d'actes, les démarches administratives...

LE CADRE DE VIE ET L'AMÉNAGEMENT



> le commerce (Quimper est un pôle commercial majeur de Cornouaille, le centre-ville compte à lui seul 800 commerces), avec notamment la réhabilitation des halles Saint-François ou la rénovation urbaine de Kermoysan,
> la gestion et la prévention des inondations,
> l'évaluation des politiques en termes d'assainissement, d'eau, de déchets, de propreté,
> la voirie (entretenir le domaine routier communal, veiller à la sécurité des usagers et à l'amélioration des déplacements, coordonner les travaux engagés par les différents intervenants sur le domaine public routier...).



Cette compétence consiste, par exemple, à :

- > élaborer le Plan local d'urbanisme (PLU),
- > commercialiser des lotissements destinés à l'habitat,
- > piloter certains aménagements urbains comme la transformation de la place Terre-au-Duc en zone piétonne, l'aménagement des abords du Steir...,
- > gérer les paysages et les jardins (création et maintenance des espaces verts, arbres, zones boisées, terrains de sports, aires de jeux et cimetières).

Au-delà de ces grands axes de la politique municipale, la Ville intervient dans d'autres domaines qui influent sur le quotidien des Quimpérois :

Les 49 élus du conseil municipal

LUDOVIC JOLIVET

49 ans

Maire de
Quimper

ISABELLE LE BAL

49 ans

1^{re} adjointe
chargée de
l'administration
générale
Éditrice
Hippodrome

**ANDRÉ
GUÉNÉGAN**

69 ans

2^e adjoint chargé
des ressources
humaines et
des relations
extérieures avec
les partenaires
Professeur
Troheir

**GEORGES-
PHILIPPE
FONTAINE**

42 ans

3^e adjoint
chargé des
finances et
de la stratégie
financière
Médecin
Bourg-les-Bourgs

**GUILLAUME
MENGUY**

33 ans

4^e adjoint
chargé de
l'urbanisme,
du cadre de
vie, de la voirie,
de la rénovation
urbaine et des
espaces verts
Collaborateur d'élus
Penvillers

**DANIELLE
GARREC**

55 ans

5^e adjointe
chargée des
affaires sociales
et de la santé
Cadre supérieur
de santé
Kernisy



Les élections municipales se sont déroulées les dimanches 23 et 30 mars derniers : 43 320 Quimpérois étaient appelés aux urnes. Le taux de participation au 2^e tour a été de 64,18 %. Le conseil municipal est composé de 49 hommes et femmes, 39 issus de la majorité municipale et 10 de l'opposition. Ce nouveau conseil a été installé le 6 avril, lors d'une séance

publique. C'est à cette occasion que le maire, Ludovic Jolivet, a été élu ainsi que ses adjoints et conseillers délégués.

ALLAIN LE ROUX

49 ans

7^e adjoint
chargé de
la culture

Directeur de cabinet
Kervir

ARIANE FAYE

36 ans

9^e adjointe
chargée de
la réussite
éducative et de
la petite enfance

Mère au foyer
Kermabeuzen

**VALÉRIE
GACOGNE**

40 ans

11^e adjointe,
chargée de
la nouvelle
gouvernance
des politiques
publiques

Ingenieure
en transport
Centre-ville



MARIE LE GALL

41 ans

6^e adjointe
chargée du
handicap,
de la mobilité,
de l'accessibilité
et sécurité
des bâtiments

Assistante
de direction
Centre-ville

ALAIN GUILLOU

64 ans

8^e adjoint
chargé
des pratiques
sportives

Cadre formation
à la CCI
Ty Pont

**JEAN-PIERRE
DOUCEN**

63 ans

10^e adjoint
chargé de
l'éducation
et de la langue
bretonne

Cadre de la fonction
publique en retraite
Moulin-Vert

**VALÉRIE
LÉCERF LIVET**

44 ans

13^e adjointe
chargée
du quartier
de Penhars

Négociatrice
immobilier
Paraclet

**CHRISTIAN
LE BIHAN**

62 ans

15^e adjoint
chargé du
quartier de
Kerfeunteun

Cadre France
Telecom
Kermoguer

**JEAN-MARC
QUINIQU**

41 ans

Conseiller
municipal
délégué à
l'agriculture
et aux travaux
ruraux

Cultivateur
Troheir



PHILIPPE CALVEZ

57 ans

12^e adjoint
chargé de la
coordination
des mairies
de quartier,
de la démocratie
de proximité, de
la vie associative,
et du secteur
socioculturel

Demandeur d'emploi
Croix des
Gardiens

CORINE NICOLAS

50 ans

14^e adjointe
chargée du
quartier
d'Ergué-Armel

Agent au foyer de
jeunes travailleurs
Menez Billy

DOMINIQUE

LAMBERT

40 ans

Conseiller
municipal
délégué à
la transition
énergétique
et au
développement
durable

Ingénieur bâtiment
Quinquis

VALÉRIE POSTIC

41 ans

Conseillère
municipale
déléguée à
la tranquillité
publique, aux
relations avec
la police et
la justice

Avocate
Gare

ROLAND ANGOTTI

58 ans

Conseiller
municipal
délégué à
l'économie
sociale et
solidaire et
aux solidarités
internationales

Manoir des Salles

JOËLLE LE GALL

67 ans

Conseillère
municipale
déléguée au
vieillessement
de la population
et aux personnes
âgées

Présidente
d'association
Moulin-Vert



CAROLINE AMIOT

39 ans

Conseillère
municipale
déléguée aux
événements,
à l'animation
et aux grandes
causes nationales

Co-gérante
Centre-ville

**DOMINIQUE
SCOARNEC**

46 ans

Conseiller
municipal
délégué au
commerce
et à l'artisanat

Commerçant
demandeur
d'emploi
Hippodrome

YVES GENTRIC

62 ans

Conseiller
municipal
délégué à
la gestion des
espaces publics
et des droits
de place

Charcutier
en retraite
Locmaria

NICOLAS GONIDEC

32 ans

Conseiller municipal délégué à la culture bretonne et aux évènements culturels

Gérant d'entreprise audiovisuelle
Quinquis

ANNE-MARIE STENO

52 ans

Conseillère municipale déléguée aux rythmes de l'enfant

Directrice-professeur des écoles
Kermabeuzen

MARIE-CHRISTINE COUSTANS

58 ans

Conseillère municipale de la majorité

Technicienne de laboratoire
Kermoyan



AGNÈS TARDIVEAU

35 ans

Conseillère municipale déléguée à la prévention sanitaire

Pédicure-podologue
Centre-ville

GWËNAELLE GOUZIE

50 ans

Conseillère municipale déléguée au patrimoine et aux métiers d'arts

Directrice - professeure des écoles
Stang Vihan

OUMAR N'DIAYE

59 ans

Conseiller municipal de la majorité

Artisan plaquiste
Prat Maria

KARINE ARZ
54 ans

**Conseillère
municipale
de la majorité**
Kinésithérapeute
Centre-ville

FABIENNE COÏC
47 ans

**Conseillère
municipale
de la majorité**
Responsable
de magasin
Rosmadec

MARC CHAUVIN
45 ans

**Conseiller
municipal
de la majorité**
Technico-
commercial
Garenne
du Loup



DIDIER LENNON
56 ans

**Conseiller
municipal
de la majorité**
Directeur
d'établissements
sociaux
Merdy

CHRISTIAN ROSE
53 ans

**Conseiller
municipal
de la majorité**
Photographe
Penhars

**CLAIRE
LEVRY-GÉRARD**
46 ans

**Conseillère
municipale
de la majorité**
Responsable projet
Stang ar c'hoat

**THOMAS
COUTUTIER**

33 ans

**Conseiller
municipal
de la majorité**

Médecin

Kerfeunteun

**GILBERT
GRAMOULLÉ**

56 ans

**Conseiller
municipal
de l'opposition**

Professeur

Braden

BRIGITTE LE CAM

57 ans

**Conseillère
municipale
de l'opposition**

Universitaire

Braden



NATHALIE ANGOT

41 ans

**Conseillère
municipale
de la majorité**

Commerçante

Kerfeunteun

**MAËLIG
LE NAIR DOARÉ**

20 ans

Étudiante

Gourmelen

**NOLWENN
MACOUIN**

30 ans

**Conseillère
municipale
de l'opposition**

Chargée de mission

Centre-ville

ANNE GOUEROU

50 ans

**Conseillère
municipale
de l'opposition**

Chargée de
production
audiovisuelle
Kerfeunteun

DANIEL LE BIGOT

59 ans

**Conseiller
municipal
de l'opposition**

Enseignant
Hippodrome

PIERO RAINERO

67 ans

**Conseiller
municipal
de l'opposition**

Retraité
Hippodrome



JANNICK YVON

50 ans

**Conseillère
municipale
de l'opposition**

Chargée de
production
Centre-ville

**JEAN-MARC
TANGUY**

35 ans

**Conseiller
municipal
de l'opposition**

Éducateur spécialisé
La Tourelle

**LAURENCE
VIGNON**

42 ans

**Conseillère
municipale
de l'opposition**

Assistante sociale
Kervir

**MATTHIEU
STERVINO**

36 ans

**Conseiller
municipal
de l'opposition**

Conseiller
pôle emploi
Gourmelen